



Toute l'année

action à organiser sur demande

Action à organiser pour un groupe de jeunes au sein de votre établissement

// Pour qui ?

Tous les jeunes à partir de 15 ans bénéficiant d'un accompagnement éducatif

Priorité aux jeunes allocataires du RSJ et ARJM

// Quoi ?

Le parcours Droits Devant, qu'est-ce que c'est ?

Le parcours Droits Devant propose aux jeunes et à leurs référents des outils - [livret des démarches d'accès aux droits](#), [coffre-fort numérique](#), [cycle d'ateliers](#), et même un Escape game de l'Autonomie -pour sensibiliser et informer sur l'accès aux droits des jeunes !

L'escape game de l'autonomie

Tu entres dans la peau d'Amber Miyabe, étudiante en alternance à Lyon :

En quête de nouvelles aventures, tu souhaites avoir ton propre chez toi pour en finir avec la coloc et organiser un voyage en Belgique avec Hugo (ton coloc préféré) pour assister au fameux festival Rock Werchter dont il t'offre la place ! Ça va être incroyable, alors pas question de rater ça !

Pour cela tu vas devoir faire une demande de logement social, vérifier que tes papiers sont à jour et filer un coup de main à Hugo pour gagner en point de sympathie et s'assurer que c'est bien toi qui l'accompagnera dans cette folle aventure.

Témoignage : « *Les papiers ça fait peur, c'est pour ça que j'angoisse d'être adulte, je sais pas comment faire. Le jeu était marrant, j'ai bien aimé résoudre les énigmes et j'ai appris plein de trucs, surtout les papiers sur la santé. Je le conseille à d'autres jeunes* » N., 15 ans, en décrochage scolaire.

// Comment l'organiser ?

- Constituez un groupe entre 2 et 8 jeunes
- Contactez nous à itineraires@le-prado.fr

Télécharger le flyer :

[Télécharger le flyer Droits Devant](#)